

Certificat de capacité d'Orthophoniste

Mise en avant

Les études en vue du certificat de capacité d'orthophoniste comportent dix semestres de formation et se composent de deux cycles :
Le premier cycle comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits européens correspondant au niveau licence (180 ECTS).

Le deuxième cycle comprend quatre semestres de formation validés par l'obtention de 120 crédits européens correspondant au niveau master (120 ECTS).

Au cours du dernier semestre de formation, les candidats ayant validé la totalité des enseignements théoriques et pratiques, présentent et soutiennent oralement un mémoire de recherche sous la responsabilité d'un directeur de mémoire, enseignant ou maître de stages de la formation d'orthophonie habilité en raison de sa capacité à diriger des travaux et désigné par le directeur de la composante sur proposition de l'équipe pédagogique. Les Universités sont habilitées à délivrer le Certificat de Capacité d'Orthophoniste par arrêté conjoint du Ministre chargé de l'Enseignement supérieur et du Ministre chargé de la Santé, après avis du Conseil national de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Présentation

Enjeux

En premier Cycle :

L'acquisition d'un socle de connaissances en sciences de la vie, en sciences physiques et en sciences humaines et sociales indispensables à l'appropriation progressive des compétences nécessaires à l'exercice du métier d'orthophoniste

L'approche fondamentale de l'être humain, la recherche du maintien de la santé ou la prise en charge du patient, par des connaissances en santé publique

En 2ème Cycle :



**UFR DE MÉDECINE
ET DES PROFESSIONS
PARAMÉDICALES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

L'essentiel

Nature de la formation

Diplôme national

Durée de la formation

- 5 ans

Public

Niveau(x) de recrutement

- Baccalauréat ou diplôme équivalent

Langues d'enseignement

- Français

Modalités

- Présentiel

Lieu(x) de la formation

- Clermont-Ferrand

L'acquisition des connaissances scientifiques et techniques indispensables à la maîtrise des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice de la profession d'orthophoniste complétant et approfondissant celles acquises au cours du cycle précédent

L'apprentissage du raisonnement clinique et de l'intervention thérapeutique

Une formation à la démarche scientifique rendue nécessaire par la progression rapide des connaissances qui est la conséquence directe des progrès de la recherche faisant évoluer régulièrement les pratiques professionnelles

L'acquisition des compétences génériques nécessaires à la communication de l'orthophoniste avec le patient et son entourage, à sa coopération avec les membres de l'équipe soignante pluriprofessionnelle, à sa réflexivité et à son respect des règles de l'éthique et de la déontologie.

L'apport théorique est complété par des activités de raisonnement clinique et des activités d'apprentissage pratique en milieu professionnel permettant à l'étudiant de maîtriser les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'orthophoniste.

Admission

Pré-requis

Niveau(x) de recrutement

Baccalauréat ou diplôme équivalent

Formation(s) requise(s)

Une bonne maîtrise de la langue française orale et écrite est indispensable.

Candidature

Conditions d'admission / Modalités de sélection

Les conditions d'admission sont les suivantes :

Aucune limite d'âge n'est imposée

Être titulaire du baccalauréat de l'enseignement du second degré

Être titulaire d'un titre français admis en dispense du baccalauréat

Être titulaire d'un titre étranger de niveau baccalauréat sur décision du président de l'université

Être titulaire du Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU)

Être titulaire de l'Examen Spécial d'Entrée dans les Universités (ESEU)

Pour les personnes inscrites en classe de terminale, leur admission définitive est validée dès l'obtention du baccalauréat. Pour la rentrée 2022, les inscriptions pour le CFUO se font via le site Parcoursup du 20 janvier au 29 mars 2022. Le processus d'admission se passe en deux étapes : une phase d'admissibilité sur dossier et une épreuve orale pour les candidats admissibles.

Programme

Les informations ci-dessous sont données à titre indicatif et peuvent faire l'objet de mises à jour.

Contacts

UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

28, Place Henri Dunant
TSA 50400
63001 Clermont-Ferrand
Cedex 1

63001 Clermont-Ferrand
Cedex 1

Renseignements

Responsable(s) de formation

Thierry MOM
Thierry.MOM@uca.fr

Contacts administratifs

Service de la
Formationscola.
paramedicale.
medpha@uca.fr

Certificat de capacité d'orthophoniste (Grade Licence)

Certificat de capacité d'orthophoniste – 5ème année

• ORTOPHONIE Année 1

- Semestre 1
 - 1.1.1 Introduction aux sciences du langage
 - 1.2.1 Psychologie générale et psychologie du développement
 - 1.3.1 Sciences de l'éducation
 - 2.1 Notion de bio cellulaire, bio moléculaire & génétique
 - 2.2.1 Neurosciences 1
 - 3.1 Physique générale et acoustique
 - 3.2 Imagerie, exploration et investigations
 - 4.1 Connaissance et histoire de la profession
 - 8.4 Langues 1
 - 9.1 Concepts et savoirs de base en santé publique
- Semestre 2
 - 1.1.2 Connaissances fondamentales en sciences du langage
 - 1.2.2 Psychologie sociale et théories de la communication
 - 1.4 Sensibilisation aux sciences de la société
 - 2.2.2 Neurosciences 2 – plasticité cérébrale et récupération
 - 2.3.1 Etude audition
 - 2.3.3 Etude de la phonation, déglutition et articulation
 - 2.4 Pédiatrie et troubles du développement
 - 6.1 Stage découverte 1 : stage en milieu scolaire
 - 8.7 Formation aux outils informatiques

• ORTOPHONIE Année 2

- Semestre 3
 - 1.1.3 Développement du langage et psycholinguistique
 - 1.1.4 Connaissances en sces du langage appliquées à l'orthoph
 - 1.2.3 Psychologie cognitive et neuropsychologie
 - 2.5 Gériatrie
 - 6.2 Stage Découverte : personnes âgées, petite enfance, etc
 - 5.4.1 Données gén. sur l'oralité, les fonc° oro-myo-faciales
 - 7.2 Statistiques 1
 - 8.5 Langues
 - 9.3 Ethique et déontologie
 - 8.1 Infectiologie et hygiène
- Semestre 4
 - 1.2.4 Psychologie Clinique, Psychanalyse et Psychopathologie
 - 2.3.2 Audition : sémio. et étio. des path. de l'audi° néonat
 - 5.1.1 Troubles du langage oral et de la communication
 - 5.2.1 Appr. & développement du langage écrit, du graphisme

- 5.3.1 Aspect développemental de la cognition mathématique
- 6.3 Stage découv. : milieux d'exo, en libéral & struc. soins
- 2.7 Notions de pharmacologie (e-learning)
- 7.1 Bibliographie et documentation
- 9.2 Intervention et promotion de la santé

• ORTOPHONIE Année 3

- Semestre 5
 - 1.3.2 Apprentissage et didactique
 - 2.3.4 Sémio/étio des path. de la phona°, dégluti°, articula°
 - 2.6 Psychiatrie de l'adulte et de l'enfant
 - 4.2 Bilan et évaluation en orthophonie
 - 5.2.2 Troubles langage écrit, de l'écriture & du graphisme
 - 5.3.2 Troubles de la cognition mathématique
 - 6.4 Stage d'observation auprès des orthophonistes
 - 7.4 Méthodologie d'analyse d'articles
 - 9.1 Concepts & savoirs de base en santé pub. / Service Sanit
- Semestre 6
 - 4.3 Démarche clinique et intervention orthophonique
 - 5.1.2 Bilan et évaluation du langage oral & de la communica°
 - 5.4.2 Bilan/éval. : troubles oralité, fonct° oro-myo-faciale
 - 5.5.1 Bilan & évalua° en orthophonie : troubles de l'audition
 - 5.6.1 Bilan et évaluation des pathologies de la phonation
 - 5.7.1 Aphasiologie, bilan et évaluation en aphasiologie
 - 6.5 Stage Clinique 1
 - 7.1 Bibliographie et documentation
 - 8.6 Langues
 - 9.1 Concepts & savoirs de base en santé pub. / Service Sanit

• ORTOPHONIE Année 4

- Semestre 1
 - 5.1.3 Interv. ortho. : troubles langage oral et communica°
 - 5.2.3 Bilan/évaluation langage écrit, écriture et graphisme
 - 5.3.3 Bilan et évaluation de la cognition mathématique
 - 5.4.3 Inter. orth : troubles oralité & fonc° oro-myo-faciale
 - 5.7.2 Intervention orthophonique en aphasiologie
 - 5.7.7 Bilan éval. & intervention : troubles développementaux
 - 8.3 Communica° ac le patient, l'entourage & les autres pros
 - 6.6 Stage clinique 2
 - 6.9 Stage de sensibilisation à la recherche
 - 7.4 Méthodologie d'analyse d'articles
 - Optionnelles obligatoires Méthodes verbo-tonates
- Semestre 2
 - 5.1.4 Interv. troubles langage oral : recours aides spécif.
 - 5.2.4 Interv. ortho. : trouble lang. écrit, écriture & graph

- 5.2.2 Intervention orthophonique auprès de l'enfant sourd
- 5.6.2 Interven° ortho. : pathologies phonation & déglutition
- 5.7.3 Bilan, évaluation & interv orthophonique : pathologies
- 5.8.2 Intervention spécifiques en orthophonie : handicap
- 6.7 Stage clinique 3
- 7.5 Mémoire
- 5.8.1 Connai. théo, clin, & réperc. handicap sur lang. & com
- UE Optionnelle
 - Neurobiologie du langage *2 crédits*
 - Corrélats neurophysiologiques *2 crédits*
 - Acquisition et apprentissage *2 crédits*
 - Réflexions littéraires *2 crédits*
- **ORTOPHONIE Année 5**
 - Semestre 3
 - 4.4 Education thérapeutique du patient en orthophonie
 - 5.5.3 Interv. ortho. : personnes avec surdités classiques
 - 5.6.3 Bilan/interv. : bégaiement & autres troubles fluence
 - 5.7.4 Bilan, éval. et intervention : symptômes démentiels
 - 5.7.5 Troubles cognitivo-linguistiques acquis
 - 6.8 Stage clinique 4
 - 7. Statistiques 2
 - 7.5 Mémoire
 - 8.2 Formation aux gestes et aux soins d'urgence
 - Semestre 4
 - 4.5 La relation thérap. dans un contexte d'interv. orthopho.
 - 5.3.4 Interv. ortho. : troubles de la cognition mathématique
 - 5.7.6 Interv orth. : troubles cognitivo-linguistiques acquis
 - 5.7.8 Bilan, éval & intervention : dysarthries neurologiques
 - 6.8 Stage clinique 4
 - 7.5 Mémoire
 - 10 Evaluation des pratiques professionnelles
 - 11 Séminaires professionnels
 - 13 Certificat compétence clinique

Stage(s)

Informations complémentaires sur le(s) stage(s)

La formation à la pratique clinique représente 2040 heures de stages réparties en trois types: – des stages de découverte (courts) , s'effectuent en début d'études (semestres 2, 3 et 4), en milieu scolaire, dans des structures d'accueil de la petite enfance et/ou de la personne âgée, , en structure de soins ou dans un cabinet libéral. – des stages d'observation professionnelle (ou stages cliniques) qui amènent les étudiants à une autonomie progressive. Ils s'étalent du semestre 5

au semestre 10. L'étudiant doit obligatoirement réaliser un stage « long », dans la même structure sur 2 semestres consécutifs. – des stages de sensibilisation à la recherche qui interviennent au semestre 7, début du cursus Master, ils doivent être de 4 semaines minimum dans un laboratoire adossé à l'université

Séjour(s) à l'étranger

Informations complémentaires sur le(s) séjour(s) à l'étranger

Organisation pédagogique des langues étrangères

french

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac +3

Niveau de sortie

- Niveau 7 : Master

Compétences visées

Activités visées / compétences attestées

Compétences:Équilibre et patience L'orthophoniste doit avoir une personnalité dynamique, savoir écouter et posséder un bon équilibre personnel. Il lui faut en effet s'adapter à des pathologies très variées, des plus légères plus lourdes, qui requièrent patience et compréhension.Savoir sensibiliser Les orthophonistes sont sollicités pour la mise en œuvre de plans gouvernementaux de lutte contre les troubles du langage, l'illettrisme ou la maladie d'Alzheimer... Ils sont impliqués dans le dépistage de certains troubles et handicaps. Ils participent à des actions de formation et de recherche dans ces campagnes de sensibilisation.Connaissances Les techniques utilisées pour la rééducation nécessitent des connaissances dans des disciplines diverses : grammaire, orthographe, psychologie, médecine ORL, linguistique, logique mathématique, phonétique, dessin, musique... Sa profession étant en évolution constante, l'orthophoniste doit se former tout au long de sa carrière et maintenir à niveau ses connaissances scientifiques.

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité

En cabinet libéral ou à domicile

En exercice salarié ou mixte

Dans les structures pour personnes âgées

Dans les centres de rééducation médicalisés

Dans les services hospitaliers de neurologie, de psychiatrie ou de pédiatrie, ORL, etc...

Dans les Centres Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP), Instituts Médico-Educatifs (IME), Maison d'Accueil Spécialisée (MAS), Centres pour Traumatés Crâniens...

Insertion professionnelle

Orthophoniste en exercice libéral Orthophoniste en exercice salarié (hospitalier, IME, CMP, SESSAD, ...) Orthophoniste en exercice mixte

Inscriptions

Coût de la formation

- Coût de la formation : 4 980 € / an
- Frais d'inscription : 539 € / an